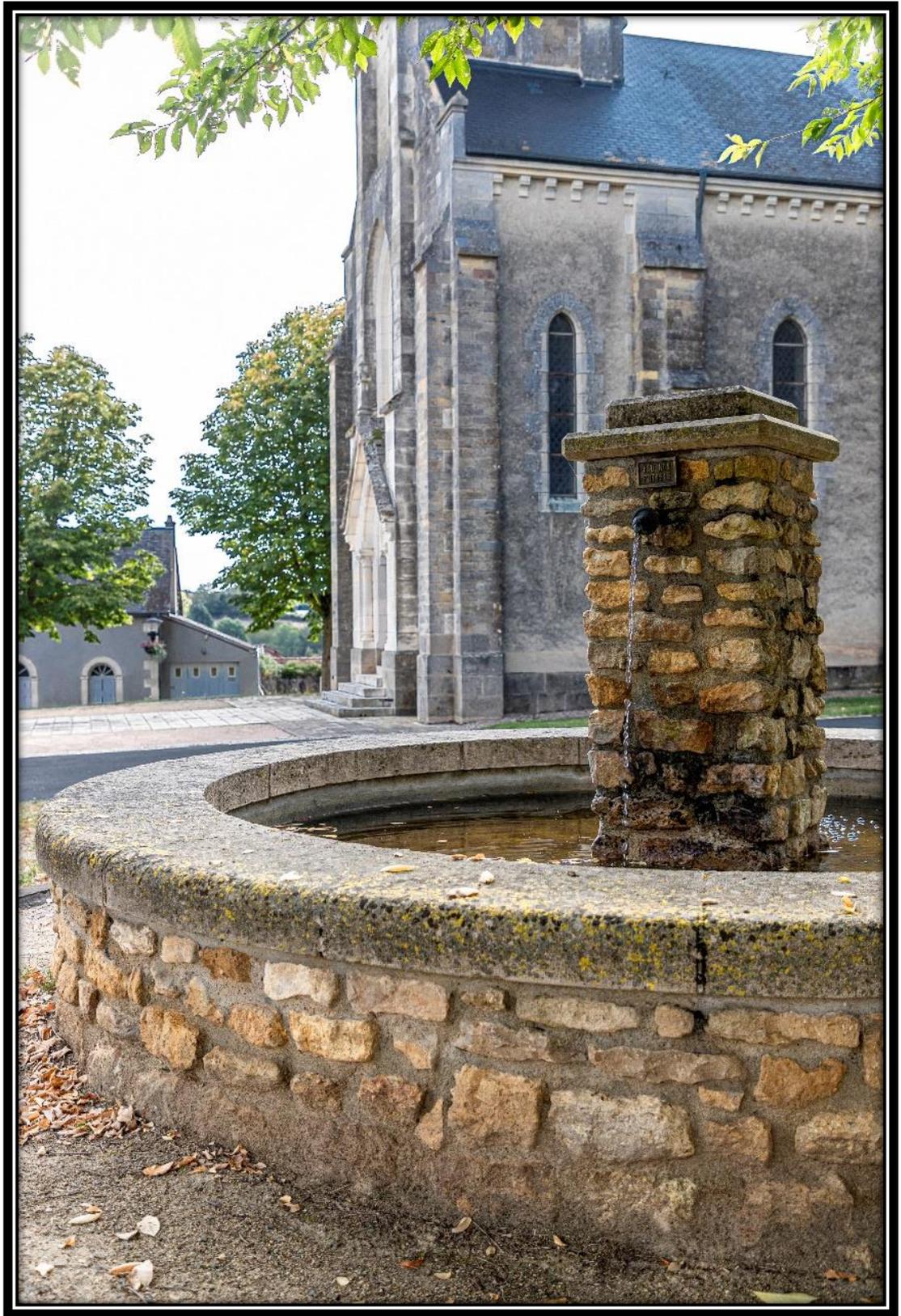


L'ECHO DE GOURNAY N° 3



EDITO

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter l'Echo de Gournay 3^{ème} édition.

Voici déjà un an que nous travaillons pour améliorer la vie quotidienne de notre petite commune. Tous ensemble, citoyens, élus, nous avons su faire face aux difficultés rencontrées tout au long de cette année si particulière. Avec mon équipe, nous avons toujours privilégié le dialogue afin de trouver une solution à chaque problème rencontré et nous continuerons à le faire, même si cela demande des efforts de conciliation de la part de chacun.

Enfin, je tenais à vous remercier pour tous les efforts que vous avez fait pour le fleurissement de Gournay, outre les compositions faites par la commune, de nombreuses familles se sont inscrites au concours des maisons fleuries.

Nous nous donnons, donc, rendez-vous pour les résultats mais comme disait Pierre de Coubertin :

« L'essentiel est de participer »

BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX

La mairie :

Comme annoncé dans notre dernier écho les travaux de la mairie ont bien débuté le 4 janvier.

Le gros œuvre assuré par l'entreprise PEREIRA LAMY est terminé avec la démolition, la consolidation avec une poutre et la mise en place d'une dalle d'un seul niveau qui facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite.



La pose des huisseries aluminium a débuté avec l'entreprise AFD tout comme l'électricité avec l'entreprise ACR. Berry Concept se chargera de la partie platerie, isolation et la plomberie sera effectuée par l'entreprise JEAUMOT.

Les finitions comme le carrelage, la faïence seront réalisées par l'entreprise DAUNY et les peintures par JL RICHARD. Les stores intérieurs seront posés par l'entreprise ERYs SODICLAIRE.

Nous suivons l'avancée des travaux afin de pouvoir vous accueillir dans cette nouvelle mairie début octobre.

La maison des Vignaux :

Les travaux de remise en état de la maison des Vignaux, après l'incendie de 2018, sont maintenant terminés, et ont été financés par l'assurance de l'ancien locataire.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, de nouveaux locataires occupent déjà les lieux, désormais tous les logements de la commune sont complets, bienvenue aux nouveaux arrivants !



Le matériel communal :

La commune s'est dotée d'un nouvel engin : c'est une tondeuse autoportée SHERPA AS 940 à 4 roues motrices qui offre plus de confort et de sécurité pour l'utilisation dans des conditions difficiles. Elle sera utilisée en parallèle du tracteur tondeuse déjà existant pour le soulager dans des parcelles à l'accès chaotique et où il n'est pas nécessaire de ramasser l'herbe.

La négociation de l'engin a été effectuée avec le garage JF MOREAU de Cluis et le financement s'est fait grâce à deux subventions du Département (FAR) et l'Etat (DETR).



Le cimetière :

Les travaux de réhabilitation des murs extérieurs ont été réalisés avec un bel enduit coloré. Les travaux ont été effectués par l'entreprise CHARTROU et sont financés en partie par une subvention du Département (FAR)

Restaurant :

Pour sécuriser la réouverture et la reprise dans les meilleures conditions, nous avons décidé en accord avec le restaurateur de décaler l'ouverture à la rentrée.

SITE INTERNET

N'hésitez pas à consulter le nouveau site, il regorge d'infos pratiques et utiles.

Vous pouvez nous envoyer des nouvelles actualités afin de le faire vivre dynamiquement.

www.mairie-gournay.com

VOIRIE-RESEAUX-TRAVAUX

Des travaux de voiries vont être effectués sur la commune :

La route reliant le lieu-dit Chaumont à l'axe D927 va être entièrement restaurée, les travaux seront effectués par la société Pierre COLAS qui va rajouter une émulsion d'enrobé et finir par un enrobé qui servira à renforcer la chaussée et corriger toutes les déformations existantes. Pour des raisons de sécurité, tous les peupliers de la commune ont été abattus.

Tout le bois de cet abattage va être recyclé en bois de charpente pour le meilleur et les branches seront déchiquetées en copeaux de chauffage.

L'abattage et la coupe ont été pris en charge par l'entreprise WILLWOOD qui nous a également acheté le bois de charpente et le bois déchiqueté.



PHOTOVOLTAÏQUE

Dans le numéro précédent, nous vous évoquions la création d'un parc photovoltaïque. Ce parc de 7 ha est situé sur la parcelle Gournay 1 de la SEG .

Comme prévu, les travaux ont débuté et avance « bon train ».

La pose des panneaux et du câblage a bien avancé.

Le parc photovoltaïque est prévu pour fournir 5 MW c, ce qui représente l'alimentation de 1100 foyers de 4 personnes qui se chaufferont et produiront de l'eau chaude électriquement.

Une réflexion est en cours sur l'entretien par le biais d'un éco-pâturage.



Le démarrage de la production d'énergie est prévu pour octobre 2021.

TRANSPORT SCOLAIRE

Primaire : Les inscriptions pour les transports scolaires ont débuté le 3 juin sur la plateforme REMI.

- Chemin de l'école
 - ▶ Trouvez votre chemin
 - ▶ Ma commune
 - ▶ Type d'établissement
- Inscriptions : Onglet en haut à gauche et vous vous laissez guider pour inscrire votre enfant.

Pour les enfants jusqu'au CM2, qui sont scolarisés à l'école à Neuvy Saint Sépulchre, si vous avez des soucis, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie qui gère le R.P.I. Gournay-Maillet.

Collège : Cette année, la commune a rencontré un problème commun à de nombreuses petites communes. Un enfant habitant le Plaix n'avait pas de transport scolaire à proximité.

Après de nombreuses discussions, nous avons réussi à obtenir un arrêt de bus au lieu-dit le Plaix et pour cela un sens giratoire va être mis en place afin de sécuriser la sortie des riverains et permettre la manœuvre du bus.

La mise en place de ce giratoire sera possible en partie grâce au don d'une parcelle fait à la commune par son propriétaire.

FÊTES ET CEREMONIES

Commémorations :

- La Saint Abdon a eu lieu sans procession et dans le respect des règles sanitaires. Une cinquantaine de personnes a participé à l'office.
- Le 8 mai : une gerbe a été déposée au monument aux morts après lecture de la lettre de la ministre déléguée, ainsi que la minute de silence.



Concours des maisons fleuries :

Le concours était ouvert à tous les habitants et les inscriptions ont eu lieu jusqu'au 10 juin sur le thème « Exprimez votre talent aux couleurs du Tour ».

Vous êtes nombreux cette année à vous être inscrits, merci de votre participation pour l'embellissement de la commune.

La commune, elle aussi travaille au fleurissement du village avec de grandes jardinières qui ont été installées à chaque entrées du bourg, ainsi qu'à la mairie (espace numérique) et au cimetière.

Salle des fêtes :



Les nouveaux protocoles sanitaires nous autorisent à louer de nouveau notre salle des fêtes sans jauge de limite à partir du 30 juin 2021.

LES RÉFÉRENTS

Lors de son conseil municipal du 30 mars 2021, l'équipe municipale a décidé de mettre en place des référents par hameau afin d'être au plus proche de la population, ainsi en fonction de l'endroit où vous habitez, vous pouvez poser vos questions, vos doléances à :

- Le Plaix : Catherine BOUHET
- Bord, Les Ais : Philippe BAZIN
- La Chabanne : Annie FEUILLADE
- Les Rollins, Boudageau : Pascal CHARTIER
- Le Bauchat : Corentin LAVENU
- Chaumont, Preugneronde : Francis CHAUMETTE et Corentin LAVENU
- Le Grand Gaillard, Lochelongue, Pontgautron Montipeneau, Les Bureaux, Boiscouraud, Génitu : Christian MONTINTIN et Bertrand SACHET
- Le Bourg : Solange DURIS et Cyril VILLEMONT
- Vilbon, Le Breuillat : Fabrice LARUE

ETAT CIVIL

Naissances :

Nous incitons les parents à faire des bébés afin de faire vivre cette rubrique et notre petite commune. 😊

Décès : Aucun décès n'est à déplorer sur le semestre.

LES ELECTIONS

Rendez-vous aux urnes le 20 et le 27 juin pour les élections départementales et régionales.

Les bureaux de vote se tiendront à la salle des fêtes de 8 h à 18 h.

Pensez à vous munir de votre carte d'électeur ou d'une pièce d'identité.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Aide sociale :

Cette année, les dossiers d'aides sociales seront envoyés à partir du 15 septembre. Une permanence sera tenue par les membres du C.C.A.S. avec différentes dates afin de retourner les dossiers pour le 15 octobre dernier délai et répondre à vos éventuelles questions.

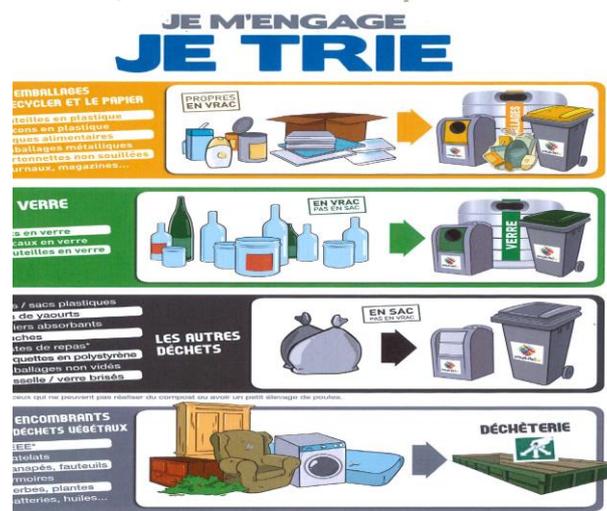
Pour les nouveaux arrivants, nous vous informons que cette aide est accordée sans conditions de revenus à l'ensemble des résidents principaux de la commune.

DIVERS

Déchetterie :

MEMENTO : Nous vous rappelons que vous devez vous munir de votre carte pour accéder au site.

A venir chercher en mairie.



Horaires d'ouverture :

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

Lundi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

Liste des déchets acceptés :

Encombrants : meubles, tissu, moquette, matelas, électroménagers

Ferraille : acier, fonte, alu, cuivre, frigo

Cartons : gros cartons pliés

Gravats : parpaings, briques, pierres, faïence, plâtre

Batteries

Déchets toxiques en quantité dispersée :

- acides – solvants (huiles de vidange, alcool 90°, antigel, etc...)
- bombes aérosols – médicaments – produits non identifiés
- produits phytosanitaires – désherbants au chlorate de soude
- peintures, vernis, colles, graisses
- produits chimiques de laboratoire - piles

Alimentation :

► Nous vous rappelons que tous les mercredis après-midi, place de l'église, un épicier ambulant se tient à votre disposition, il privilégie de nombreux produits locaux, n'hésitez pas à venir lui rendre visite !



► Depuis peu, vous avez remarqué la présence, dans le bourg, d'un distributeur de pains et de viennoiseries accessible 24/24 et 7/7, il fonctionne avec un paiement espèces et carte bleue et est alimenté en produit frais chaque jour par la boulangerie RENAUT de Bouesse.



Étang :

La pêche est ouverte depuis le 1^{er} avril à l'étang des touches.

Pour que vous passiez un agréable moment, des aménagements ont été créés comme la mise en place d'un ponton adapté aux personnes à mobilité réduite, l'installation d'un barbecue et la création d'un terrain de boule.

Un nouveau règlement a été mis en place, il est consultable sur le site internet .



ENQUÊTE PUBLIQUE : Carrière de Gournay

La Société d'Exploitation de Gournay (SEG) est devenue propriétaire et exploitante de la carrière de Gournay située aux lieux-dits « le Grand Gaillard » et « Pontgautron ».

Cette carrière appartenait anciennement à Imerys.

En vue de la fermeture du centre de stockage de déchets d'amiante lié à Thevet Saint Julien, la SEG a déposé un projet pour créer un casier de déchets d'amiante lié sur une partie de ce site, projet qui a été présenté à la commune.

Après avoir visité le site de Thevet Saint Julien et pris connaissance qu'il ne s'agit que de l'enfouissement de « tôles fibro » arrivant filmées sur le centre d'enfouissement, le conseil municipal a approuvé ce projet.

Le dossier est mis à consultation, au travers d'une enquête publique à la salle des fêtes de Gournay et sur le site internet de la Préfecture de l'Indre du 25 mai au 25 juin 2021.

Biométhane

La SEG Gournay lance un projet de gaz vert

La SEG Gournay s'est engagé dans un processus de **transition énergétique** en lançant un projet de **valorisation en biométhane** du biogaz généré par le site d'enfouissement de déchets de Gournay.

Cela sera rendu possible par un partenariat avec l'entreprise iséroise Waga Energy, qui a développé une technologie innovante d'épuration du biogaz, appelée WAGABOX®.

Le biogaz des sites d'enfouissement est un gaz complexe, difficile à purifier. Ce gaz était jusqu'à présent capté et brûlé en torchère pour éviter les émissions de méthane dans l'atmosphère.

SEG Gournay souhaite mettre un terme à ce **gaspillage d'énergie** en récupérant ce gaz à forte concentration de méthane pour l'injecter dans le réseau de GRDF, en substitution au gaz naturel fossile.

L'unité WAGABOX®, actuellement en construction, sera mise en service en février 2022. Elle produira environ 15 Gwh par an, soit l'équivalent de **l'alimentation de 2000 foyers**, et évitera **l'émission d'environ 2 800 tonnes de CO₂ par an**.



FÊTES DE FIN D'ANNEE

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de la commune est heureux de vous annoncer une reprise de ses activités permise par le contexte sanitaire favorable. Une manifestation sera organisée le dimanche 1er août (brocante et repas le midi). Une réunion est prévue le jeudi 1er juillet afin d'organiser les préparatifs. Tous les habitants de la commune qui souhaiteraient participer sont conviés à la salle des fêtes à partir de 19h30.

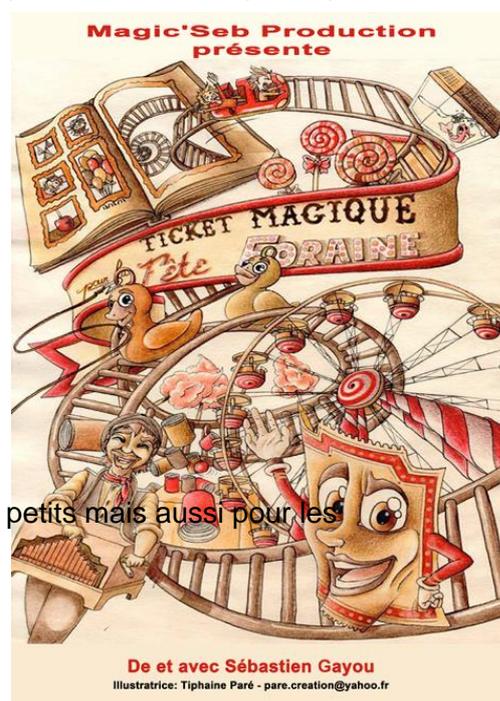
À bientôt pour de nouvelles festivités,
Les membres du bureau.

Arbre de Noel :

Rendez-vous le dimanche 19 décembre à partir de 14 h 30 à la salle des fêtes.

Un spectacle de magie sur le thème de la fête foraine animera l'après-midi, et sera suivi de la distribution des cadeaux par le Père Noël.

Pour clôturer cet après-midi un goûter festif est prévu pour les petits mais aussi pour les grands....



Le repas des anciens :

Si la situation sanitaire le permet, nous vous retrouverons pour le repas des anciens et cette année, ce sera avec plaisir que nous devrions passer ce moment de détente au

« Relais de l'Auzon »

Halloween :

La commune soutiendra les propriétaires du moulin pour l'organisation de la traditionnelle fête d'halloween.

